

PORTE PIERRE

Né le 19 novembre 1888
À Saint Pardoux la Croisille

N^o 70

Porte Pierre
au
Hogier.

Reconnu
par acte de
13 décembre 1888.
M. J. J. J.

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le vingt-neuf novembre
à neuf heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de Porte Pierre
du sexe masculin né le dix-neuf novembre à neuf heures du matin
au domicile de sa mère si au Hogier
fil^s de Porte Marie, cultivatrice âgée de dix-huit ans,
et de père inconnu
âgée de _____ ans,
demeurant à _____

Dressé par nous, Méginias Jean
maire, officier de l'état civil de la commune de St. Pardoux la Croisille
sur la présentation de l'enfant et la déclaration faite par Porte Pierre âgé
de soixante-un ans, demeurant au Hogier
En présence de Laurent Martial, cultivateur
âgé de soixante-sept ans, demeurant au Hogier
et de Bourras François, cultivateur
âgé de quarante-quatre ans, demeurant au même lieu du Hogier
témoins qui ont déclaré ne savoir signer avec nous après lecture.

Le Maire,
M. J. J. J.

N^o 71

Reconnaissance
de
Porte Pierre
au
Hogier.

Approuvé par
m. J. J. J. J.

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le treize décembre
à deux heures du soir
ACTE DE NAISSANCE de reconnaissance d'un enfant naturel par sa mère
du sexe masculin né le dix-neuf novembre à neuf heures du matin
au domicile de mil-huit-cent-quatre-vingt-huit, inscrit sur les
lit. de registres de la dite année sous âge de numéro dix ans
et de portant le nom de Porte Pierre, fil^s de Porte Marie
âgée de dix-huit ans et de père ans, inconnu, né au Hogier en
demeurant à cette commune et reconnu pour son fils par
son père Porte Marie.
Dressé par nous, Méginias Jean

maire, officier de l'état civil de la commune de St. Pardoux la Croisille
sur la présentation de l'enfant et la déclaration faite par la mère Porte Marie
cultivatrice, demeurant au Hogier en cette commune.
En présence de Gorsé François, cultivateur
âgé de vingt-neuf ans, demeurant à St. Pardoux la Croisille
et de Pouch François, cordonnier
âgé de quarante-cinq ans, demeurant à St. Pardoux la Croisille
témoins qui ont signé avec nous après lecture.

Pouch François Marie Porte Gorsé Le Maire,
M. J. J. J.